

Agreste

Midi-Pyrénées

Données

Numéro 61 - octobre 2011



Gers

recensement agricole 2010

Premières tendances

Gers, 2^e département agricole de Midi-Pyrénées

- 1/5 de la SAU régionale
- 1/6 des exploitations de la région
- 1/5 de la production brute standard (PBS) régionale

1^{er} département français pour le tournesol et le soja : 75 000 ha et 10 400 ha

2^e pour les canards gras et à gaver : 1,5 million

4^e pour les vignes à vocation IGP : 13 800 ha

9,5 % des exploitations en agriculture biologique

455 exploitations engagées

270 exploitations en conversion

Une exploitation sur quatre en signes officiels de qualité

- 450 en Label Rouge
- 320 en AOC-AOP
- 1 165 en IGP

Gers, deuxième département français pour le gavage de canards

En 2010, avec 7 810 exploitations agricoles et plus de 447 000 ha de surface agricole utilisée (SAU), le Gers occupe le deuxième rang régional derrière l'Aveyron. A part égale avec ce dernier, il contribue pour 21 % à la production brute standard (PBS) régionale. Le taux de perte de 19 % des exploitations depuis le recensement agricole de 2000 est inférieur au taux régional de 21 %.

Malgré la proximité de l'agglomération toulousaine, le Gers n'a perdu que 3,2 % de sa SAU, guère plus que sur Midi-Pyrénées (-3 %). La superficie moyenne des exploitations, la plus élevée des départements de la région avec celle de l'Aveyron, est passée de 48 à 57 ha. Les terres labourables entrent pour 90 % dans la composition de la SAU du Gers

(70 % pour Midi-Pyrénées). La SAU moyenne est de 113 ha pour les grandes exploitations et de 65 ha pour les moyennes. Les petites exploitations disposent quant à elles de 15 ha en moyenne.

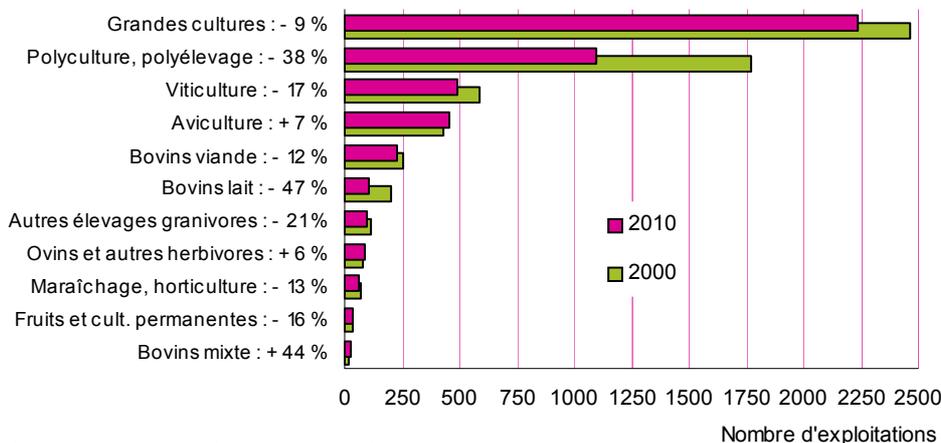
Les moyennes et grandes exploitations occupent 90 % du territoire agricole utilisé et réalisent 96 % de la PBS du département.

Bien que près de la moitié des exploitations soient spécialisées dans les grandes cultures, elles ne génèrent que 31 % de la PBS totale du Gers, alors que les 7 % qui sont spécialisées en aviculture y contribuent pour 21 %. Les 8 % d'exploitations spécialisées dans la viticulture représentent quant à elles 15 % de la PBS départementale.

Le Gers est le premier producteur viticole de la région.

Une agriculture plus spécialisée

Orientation des exploitations du Gers



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



Répartition du travail dans les exploitations agricoles

- les chefs et coexploitants : 67,5 %
- les autres actifs familiaux : 12,5 %
- les salariés permanents : 9,5 %
- la main-d'œuvre occasionnelle et saisonnière : 8,5 %
- les entreprises de travaux agricoles et les CUMA : 2 %

Dans le Gers, un exploitant sur quatre est une femme.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons communales, nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

■ Prochainement les publications Agreste Midi-Pyrénées :
- un mémento
- des analyses régionales et départementales sur de nombreux thèmes

■ Prochainement sur internet par commune :
Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur :
www.agreste.agriculture.gouv.fr
et sur
www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Les viticulteurs recrutent

En dix ans, l'emploi dans les exploitations agricoles du Gers a diminué de 24 % et représente, en 2010, 9 560 unités de travail annuel (UTA).

Les 7 810 exploitations agricoles du Gers restent des entreprises familiales que dirigent 9 060 chefs et coexploitants, avec l'aide permanente de 4 470 autres personnes qui leur sont, trois fois sur quatre, apparentées.

Cet effectif total de 13 530 personnes représente, en équivalent temps plein, 8 580 UTA.

D'autres travailleurs viennent en renfort lors de pics d'activité, notamment saisonniers.

La main-d'œuvre occasionnelle fournit ainsi 790 UTA et les employés des entreprises de travaux agricoles en apportent 190.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures fournissent la plus grande

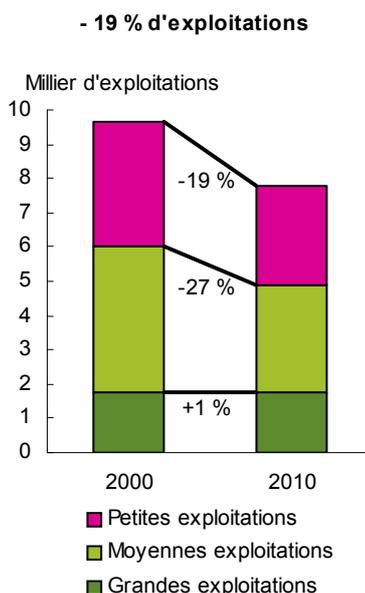
part des emplois agricoles (38 % du nombre d'UTA), suivies par celles de polyculture et polyélevage (22 %), de viticulture (14%) et d'aviculture (10 %).

Les viticulteurs sont de grands utilisateurs de main-d'œuvre (2,2 UTA en moyenne par exploitation). Bien qu'ils ne représentent que 8 % des exploitations agricoles, ils donnent 35 % du travail non familial.

Les exploitants individuels emploient en moyenne 0,9 UTA, contre 2,8 pour les GAEC et 1,9 pour les EARL.

Les 37 % de petites exploitations contribuent au vivier d'emploi agricole gersois pour seulement 17 % du nombre total d'UTA. Les grandes exploitations, au contraire minoritaires (23 %), utilisent 43 % des UTA et 73 % du travail réalisé par la main-d'œuvre non familiale.

Poursuite de l'agrandissement des exploitations

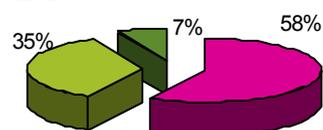


Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

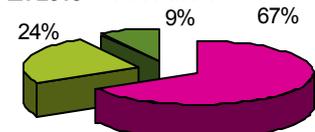
Une main-d'œuvre essentiellement familiale

Composition de la population d'actifs permanents

En 2000 : 18 900 actifs



En 2010 : 13 500 actifs



■ Chefs d'exploitation et coexploitants
■ Autres actifs familiaux
■ Salariés permanents non familiaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

En moyenne, une forme sociétaire (GAEC, EARL, autres) utilise 2,4 fois plus d'emploi qu'un exploitant individuel.

Les exploitations moyennes et grandes occupent 71 % de la main-d'œuvre permanente et génèrent 83 % de l'emploi total.

Moins d'exploitations concernées par la vente directe

L'effectif des exploitations agricoles utilisant un réseau court de distribution (lequel prend la forme soit de vente directe au consommateur, soit de vente via un seul intermédiaire : le restaurateur, le commerce de détail...) est passé de 1 750 à 1 230 en dix ans. Cette diminution, contraire à la tendance régionale, est à nuancer par la fonte du nombre d'exploitations orientées en polyculture et polyélevage (18 % du nombre d'exploitations, neuf points de moins qu'en 2000), alors que les céréaliculteurs, très peu concernés par la vente directe, représentent 43 % des exploitations agricoles du Gers, six points de plus qu'en 2000.

Hors producteurs de céréales, 24 % des exploitations sont en circuit court (16 % en les incluant).

En 2010, 8 % des exploitations agricoles transforment elles-mêmes

tout ou partie de leurs productions. En dix ans, leur effectif est passé de 1 350 à 660 (dont 320 pour la seule production de vin). Hormis les viticulteurs qui, dans deux cas sur cinq, vinifient en cave particulière (la leur ou celle d'un autre), les orientations de production les plus concernées sont les arboriculteurs (19 %), les polyculteurs et polyéleveurs (13 %) et les éleveurs de volailles (10 %).

Les exploitations qui transforment elles-mêmes leurs produits sont 420 (soit 64 %) à utiliser, en parallèle, un réseau court de distribution. Cette proportion, relativement faible par rapport aux autres départements de Midi-Pyrénées, est liée à la présence de 200 vigneron qui n'utilisent aucun circuit court. Pour les 340 exploitations qui réalisent d'autres produits transformés que le vin, la part est de 93 %.

Transformation à la ferme

- 3 % des petites exploitations
- 7 % des moyennes
- 18 % des grandes

Circuits courts

- 11 % des petites exploitations
- 15 % des moyennes
- 24 % des grandes

Transformation et circuits courts génèrent 1,9 UTA en plus

Nombre moyen d'UTA par exploitation		Transformation	
		Oui	Non
Circuit court	Oui	2,9	1,6
	Non	2,0	1,0

Près d'une exploitation sur cinq en EARL

Le Gers est, de tous les départements de Midi-Pyrénées, celui dans lequel la proportion d'EARL est la plus élevée (18 % contre 12 % sur l'ensemble de la région).

Dans les orientations de viticulture et d'aviculture, cette part atteint respectivement 23 et 27 %. En grandes cultures, elle est de 17 %.

Les EARL dominent dans les grandes exploitations (44 %), on en trouve 19 % dans les moyennes et seulement 2 % dans les petites.

En revanche, les GAEC sont peu nombreux (4 % des exploitations).

La production agricole départementale provient pour plus du tiers des EARL.

Comme sur la France métropolitaine et sur Midi-Pyrénées, les chefs d'exploitation sont plus jeunes dans les exploitations de grande taille. Leur âge moyen y est de 47 ans contre 50 ans dans les exploitations de taille moyenne et 57 ans dans les petites exploitations.

Prééminence du statut individuel, 72 % des exploitations :

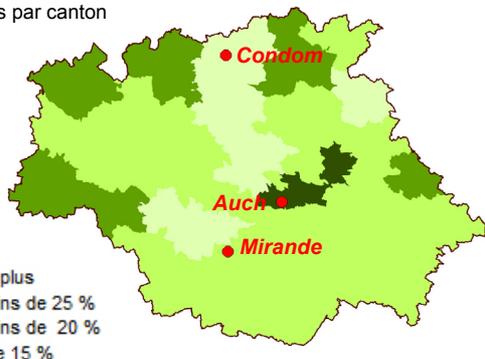
72 % des exploitations :

- 95 % pour les petites exploitations
- 59 % pour les moyennes et les grandes

Production brute standard moyenne des EARL 3,5 fois supérieure à celle des exploitations individuelles.

Peu de jeunes agriculteurs

Part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans par canton

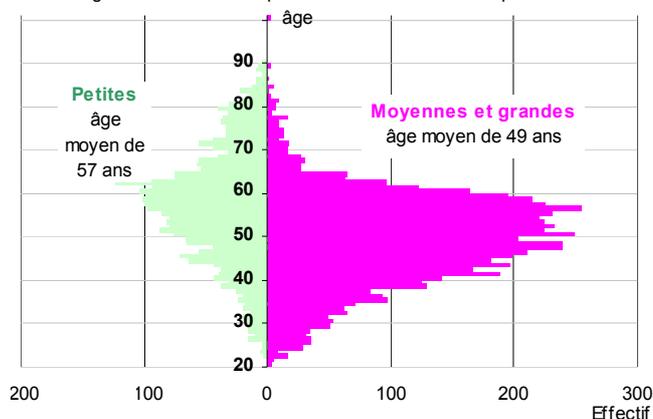


Champ des moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Chefs plus âgés dans les petites exploitations

Age des chefs et coexploitants selon la taille de l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Surface moyenne, 57 hectares par exploitation

		Ensemble des exploitations				Moyennes et grandes exploitations			
		Gers		Midi-Pyrénées		Gers		Midi-Pyrénées	
		2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %
Exploitations agricoles	millier	7,8	- 18,9	47,6	- 21,0	4,9	- 18,6	26,3	- 19,1
Chefs et coexploitants	millier de personnes	9,1	- 17,3	56,6	- 18,0	6,1	- 16,8	35,0	- 14,8
Salariés permanents hors famille	millier de personnes	1,2	- 12,4	6,2	- 7,6	1,1	- 11,1	5,8	- 7,2
Travail agricole	millier d'UTA	9,6	- 23,9	60,8	- 24,4	7,9	- 24,8	47,9	- 23,4
Superficie agricole utilisée	millier d'hectares	447,2	- 3,2	2 291,5	- 3,0	403,8	- 2,1	1 991,4	- 1,7
Surfaces toujours en herbe	millier d'hectares	24,4	- 5,1	622,1	- 7,0	17,8	- 7,0	495,5	- 4,7
Terres labourables	millier d'hectares	403,1	- 2,8	1 614,4	- 0,8	366,7	- 1,6	1 443,3	- 0,1
Effectif de vaches laitières	millier de têtes	8,7	- 38,2	138,4	- 22,7	8,7	- 38,5	137,5	- 22,4
Effectif de vaches nourrices	millier de têtes	44,1	- 17,0	455,2	- 9,7	39,8	- 14,4	397,1	- 4,7
Effectif de brebis laitières	millier de têtes	1,2	- 10,5	697,6	+ 0,4	0,9	- 31,3	693,9	+ 0,3
Effectif de brebis nourrices	millier de têtes	18,1	- 19,8	679,6	- 21,4	14,5	- 23,5	608,3	- 20,1
Effectif de canards gras ou à gaver	millier de têtes	1 490,5	+ 38,8	3 346,2	+ 44,0	1 480,3	+ 41,5	3 318,0	+ 47,6

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

* évolution entre 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production atteignant un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa **gestion courante est indépendante de toute autre unité**. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille du chef d'exploitation et des coexploitants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur

l'exploitation.

Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les **salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations **et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « grandes exploitations »**, quand elle est

supérieure ou égale à 100 000 euros, en « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 euros et 100 000 euros, en « petites exploitations » quand elle est inférieure à 25 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les formes juridiques :

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ Signes officiels de qualité :

AOC : appellation d'origine contrôlée

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : indication géographique protégée

■ Agriculture biologique :

Exploitations engagées : y compris celles en cours de conversion au sens de l'Agence Bio

En conversion : exploitations ayant prévu de s'engager dans les cinq ans

Agreste : la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Information Statistique Économique et Territoriale

Cité administrative Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 Toulouse Cédex Tél : 05 61 10 61 56

Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Michel SALLENAVE
- Directrice de la publication : Paula FERNANDES
- Rédactrice en chef : Dominique AYMARD
- Composition : Dany GAYRAUD

- Impression : SSP Toulouse
- Dépôt légal : à parution
- ISSN : 0246-1803
- © Agreste 2011